

Réf: Dossier N° : 47564

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « ETS SANOGO IVOIRE » en abrégé «E.S.I »****Siège social : ABIDJAN - WILLIAMSVILLE 1, 02 BP 435 ABIDJAN 02**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 26 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ETS SANOGO IVOIRE » en abrégé «E.S.I ».

Objet: transport de biens, transport de personnes, location de véhicules, prestations de services, commerce général, bâtiment et travaux publique. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - WILLIAMSVILLE 1, 02 BP 435 ABIDJAN 02

GERANT: Monsieur SANOGO ALHASSAN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-08401 du 26/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7660 du 26/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

